

# Seudre et Mer

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE MARITIME DE MORNAC ET DU PAYS DE LA SEUDRE

JANVIER 2000 - N° 7

Association loi 1901 - J.O. n° 9 du 03/03/1993. Adresser la correspondance à :  
Seudre et Mer, 20 rue des Halles, 17113 Mornac-sur-Seudre Tél. 05.46.22.72.42

## Un patrimoine... porteur d'avenir !

**M**ieux comprendre notre milieu côtier, son patrimoine, ses traditions, et témoignages de sa vie à travers des réalisations concrètes ! Voilà ce que Seudre et Mer tente de faire depuis sa création en 1993 à partir de Mornac et du marais de Seudre. Avec un double souci : faire partager la connaissance d'un espace littoral bien spécifique et essayer de transmettre des savoir-faire pour la mise en valeur d'un patrimoine vivant.

Cette démarche patrimoniale et culturelle se place dans la durée - sept ans, dit-on, c'est l'âge de raison ! - et elle se veut porteuse d'avenir.

Elle s'inscrit aujourd'hui à l'aube du second millénaire, dans une prise de conscience encourageante quant aux atouts côtiers de notre région.

Ainsi, par exemple, sommes nous heureux de voir prise en compte, pour la première fois, par la profession ostréicole du bassin de Marennes-Oléron, la notion de «patrimoine paysager à sauvegarder» en même temps qu'est reconnu le tourisme de découverte du milieu, sur le terrain, développé par le réseau Terres Marines auquel nous adhérons. Ces aspects, évoqués lors de la visite du Ministre des pêches et de l'agriculture à Bourcefranc le 20 novembre dernier, entrent, en effet, dans le cadre du «contrat territorial d'exploitation» élaboré pour les jeunes de la conchyliculture

Voilà qui nous conforte dans notre action, certes modeste, à l'échelle de Mornac village de 650 habitants, pour lier quête de la mémoire et ouverture sur la vie, ici au pays des vases nourricières.

Qu'il s'agisse de la navigation de découverte à bord de nos deux bateaux «La Flèche» et «Fleur de Sel», des circuits «Les taillées piétonnes de Mornac», de la cabane de saunier, de nos expositions, des animations portuaires ou encore des recherches, sans oublier les activités inter-associatives ... notre objectif vise bien la valorisation d'un patrimoine vivant.

Mieux appréhender notre milieu, son histoire, sa nature et ses savoir-faire, c'est contribuer à le faire vivre et à faire respecter son environnement.

Nous ne pourrions poursuivre cette action, toujours en bénévoles, qu'avec votre soutien. Merci, en ce tournant de siècle de votre participation pour la vie patrimoniale de Mornac et du pays de la Seudre.

*Roger Roux, Roger Cougot*

## SOMMAIRE

- Le Cotre «La Flèche»  
aux «voiles d'amour» P. 2
- Quand les protestants  
échappaient aux  
persécutions par la mer P. 3
- Dans le sillage de 1999 P. 4
- Embruns P. 5
- Les tempêtes du passé P. 6
- Calendrier 2000 P. 7
- Journées Rencontres P. 8  
(Juillet 99 - photos)

## Assemblée Générale

Samedi 4 mars, 17 heures  
Salle des Fêtes de Mornac

## RENCONTRES SEUDRE ET MER

samedi 4 et dimanche 5  
mars 2000

A la salle du port de Mornac  
de 15 h à 20 h

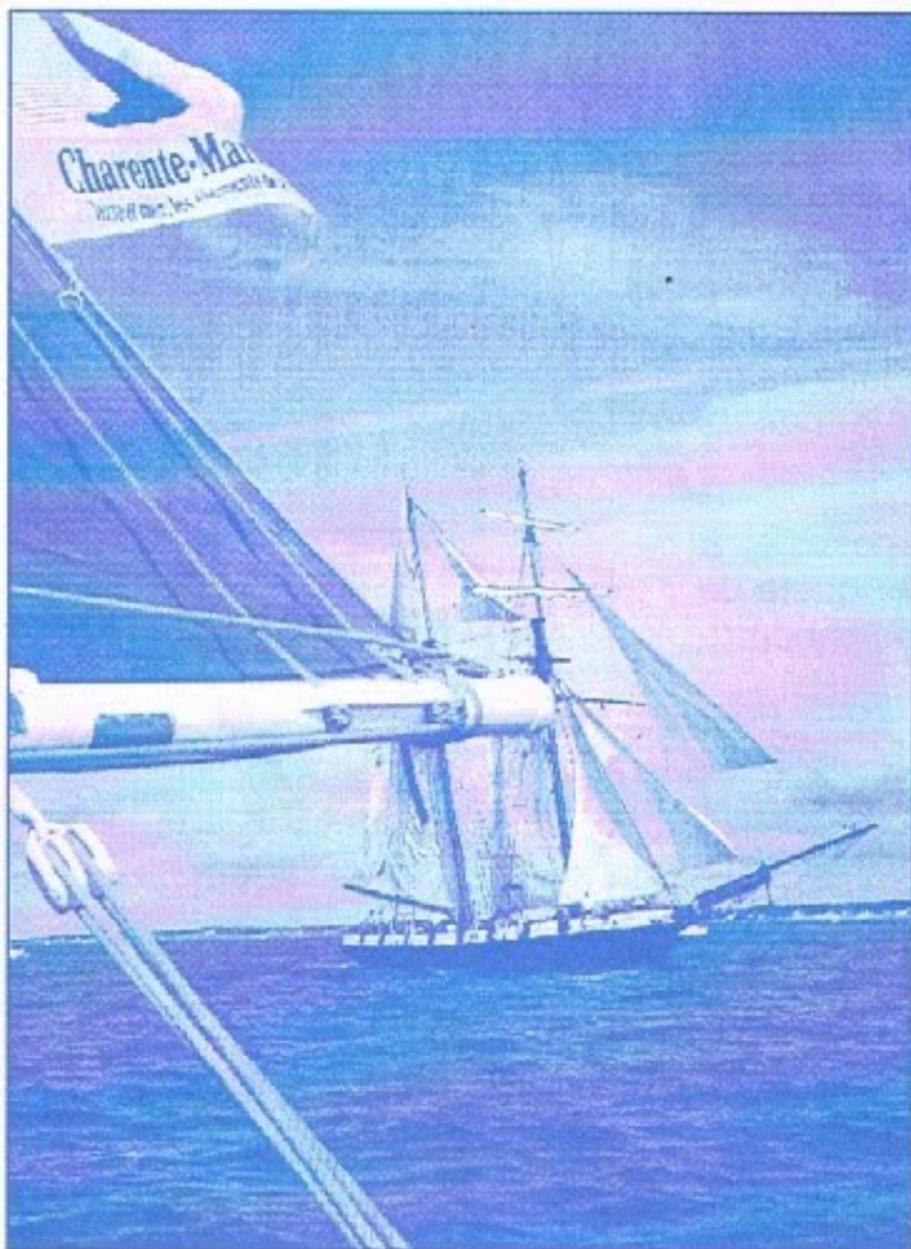
Tous les amis  
du patrimoine maritime  
sont cordialement invités

En soirée, samedi à partir de 20 h. :  
Repas convivial  
à la Salle des Fêtes  
Chacun apportera son panier garni.

# Le cotre «La Flèche» aux «Voiles d'Amour»

Choisi pour sa spécificité, un authentique gréement traditionnel de Seudre, « La Flèche » est, de l'avis général, un bel exemple quant à la sauvegarde du patrimoine par les efforts de bénévoles. Le cotre de Mornac, témoin navigant de la vie patrimoniale et associative, a élargi, en 1999, son horizon jusqu'aux eaux de Loire Atlantique<sup>(1)</sup>. « La Flèche » a participé en août au rassemblement « Voiles d'Amour » au Croisic, puis au Pouliguen, où lui fut décerné le premier prix d'élégance et de manœuvres.

Ce périple, après le rassemblement de Saint-Denis d'Oléron, s'effectue d'abord par un temps peu clément : gros orages, vent d'ouest de force 5 à 7 et grosse houle. Le 8 août pour toucher l'île d'Yeu depuis Saint-Denis, il aura fallu 12 heures de route, très souvent sous voiles arisées (2ème ris à la grand voile et 1er ris au foc). Une vie rude pour les cinq membres de l'équipage ! Le lendemain ce sera relâche du fait du mauvais temps. Le 10 août par vent de noroît, force 3 à 5, route au près très serré (grand voile au 3ème ris et trinquette au 1er) pour élargir face à l'entrée de la Loire. Il aura fallu 9 heures pour atteindre Le Croisic avec voiles et moteur.



La Recouvrance vue depuis La Flèche devant Le Croisic.

(1) Le périmètre de navigation associative habituel de « La Flèche » se situe, à partir de Mornac, entre la Seudre, les coureux d'Oléron, Aix, le Pertuis d'Antioche, La Rochelle et l'île de Ré.

## Parmi les «grands» au Croisic

L'accueil est excellent dans le port de Loire Atlantique. « La Flèche » et son gréement bien préparé suscitent tout de suite attention et... admiration quant aux manœuvres.

Surtout chaque jour, le cotre de Mornac va accueillir les grands bateaux traditionnels bretons tels « Le Renard » de Saint-Malo, « La Recouvrance » de Brest, le « Solweig », « Notre-Dame-de-Rumengol »...

Puis le concours d'élégance sur voiles brillamment remporté, c'est l'occasion de nombreuses manifestations de sympathie, y compris de la part des équipages des plus grands bateaux. En second temps, le 16 août, « La Flèche » rejoint Le Pouliguen en navigation côtière avec mouillage aux Evens. Après une journée d'escale c'est le retour vers l'Herbaudière, sur l'île de Noirmoutier, par une forte mer -5 à 6 et houle de 3 m- avec la grand voile au 3ème ris et la trinquette. Le 19 août l'état de la mer est meilleur, force 3, pour rejoindre Boyardville en 17 heures de route. Enfin le lendemain « La Flèche » rentre pour la marée de midi (et de mortes eaux) à Mornac où l'accueil est chaleureux.

## La rançon... de l'authenticité !

Quelles remarques après le périple au-delà du périmètre de navigation habituel pour « La Flèche » ?

Côté navigation, le bateau présente un excellent comportement à la mer. On peut le faire monter à la lame, le faire loffer correctement, il répond bien à la barre.

Côté voilure la « grand robe » est bonne et bien divisible : grand voile avec ris, foc et (ou) trinquette, l'un et l'autre pouvant être arisé. Ainsi pour la grand voile l'utilité d'une troisième bande de ris est démontrée.

Côté humain, enfin, la navigation et la vie à bord se sont avérées rudes, bien que riches d'enseignements selon l'équipage. Il est vrai que « La Flèche » n'offre guère d'abri y compris au port. Le cotre de Mornac reste un bateau plutôt spartiate. Pour ce gréement traditionnel de Seudre c'est en quelque sorte la rançon de... l'authenticité !

### «La Flèche»

Bateau de travail des années 1950, « La Flèche » a été restauré et gréé par l'association Seudre et Mer dans le cadre de ses actions pour la mise en valeur du patrimoine maritime de Mornac et du pays de la Seudre. En voici les principales caractéristiques. D'une longueur hors tout de 12,50 m (9,80 m de coque), large de 3,35 m pour un tirant d'eau de 1,35 m et un tirant d'air de 13 m, le cotre « La Flèche » est doté d'un moteur Perkins de 50 CV et sa voilure totale 90 m<sup>2</sup>.

## Quand les protestants de Seudre échappaient aux persécutions par la mer

**L**es guerres de religions et les persécutions entre les protestants ont marqué profondément le pays de Seudre aux 17 et 18<sup>ème</sup> siècles. C'est là une page de notre histoire, douloureuse, avec ses implications maritimes lorsque les réformés persécutés se voyaient contraints de fuir par la mer.

Un témoignage précis a été retrouvé par Jean-Pierre Cornillier, celui du pasteur Jacques Fontaines qui, en 1685, réussit avec un groupe d'amis, à déjouer la surveillance depuis La Tremblade pour rejoindre un vaisseau anglais au large de l'île d'Aix. Dans le cadre limité de ce bulletin, nous ne pouvons publier que des extraits, mais le texte intégral est disponible au local de Seudre et Mer.

«Le roi Louis XIV ayant révoqué l'Edit de Nantes en octobre 1685 il nous fallait ou périr ou partir ....» écrit le pasteur Fontaines. Il s'était mis d'accord, à Marennes, avec un «Maître» de vaisseau anglais acceptant d'embarquer quelques réfugiés «moyennant dix pistoles chacun».

A La Tremblade les soldats fouillaient toutes les maisons et une amende de mille écus (ou les galères) frappait celui qui abritait chez lui un protestant.

D'abord cachés «avec de grandes frayeurs» pendant quelques jours «surtout chez de pauvres femmes de matelots plus charitables que les gens riches», les fugitifs trouvent un maître de barque pour les sortir de Seudre.

«Le soir du 29 novembre 1685, «à la brune» nous embarquâmes dans une petite chaloupe ouverte. Outre ma fiancée, sa soeur, ma nièce et moi, il y avait deux garçons de Bordeaux et six jeunes filles de Marennes. A la faveur de la nuit

nous passons sans être vus les pataches (les bateaux de surveillance) de Seudre et du coureau d'Oléron. Nous allons mouiller sous l'île d'Aix vers 10 heures du matin pour attendre le vaisseau anglais ....»

### Les hommes aux galères, les femmes au couvent !

«Le vaisseau parut vers 3 heures de l'après midi mais pour aller d'abord mouiller au bout de l'île d'Oléron et se séparer de son pilote (...). Comme il mettait à la voile pour venir vers nous, voilà qu'apparait une frégate du Roi ...». Ces bateaux traquaient les protestants fugitifs ; les hommes pris étaient envoyés aux galères et les femmes au couvent.

«Nous voilà plein d'effroi. Tout à l'heure nous étions dans l'espérance et à présent chacun se voit la proie de nos cruels ennemis ...»

Après contrôle ordre est donné à l'anglais de mettre à la voile pour prendre sa route vers le large. «Il sortait avec un vent favorable et nous laissait derrière ; la frégate étant entre lui et nous. Crise terrible ! Retourner à La Tremblade ? Nous n'échapperions pas ... Notre pauvre «batelier», qui n'avait pour équipage que son fils criait sa misère persuadé qu'il n'avait que la corde à attendre ayant déjà changé de religion ...»

### De La Rochelle à La Tremblade

«Considérant que le vent était bon pour La Rochelle, je dis à notre maître de barque de nous couvrir d'une vieille voile, tous couchés dans le fond du bateau, et de faire route sur la frégate. Ceci tout en faisant semblant de se comporter en ivrogne et de vouloir aller vers La Tremblade malgré le vent contraire. (...)

«En louvoyant notre maître de barque arrive à portée de pistolet de la frégate. On lui demande d'où il venait, où il allait et pourquoi il était resté à l'ancre. Réponse : «de La Rochelle à La Tremblade et au mouillage dans l'espoir que le vent change, mais il est trop fort». Au même moment (selon le stratagème prévu) le fils laisse tomber la voile. Son père fait semblant de le rouer de coups. Depuis la frégate on le réprimande et on le menace. Il réagit comme s'il était ivre et fait hisser la voile que son fils fait retomber une seconde puis une troisième fois. «C'était le signal convenu pour faire connaître à l'anglais qui nous étions ...»

### Cap au large

«Depuis la frégate on crie à notre maître de barque de ne pas faire route vers La Tremblade mais de retourner à La Rochelle. C'est ce que nous voulions. Le vaisseau anglais nous avait rendu notre signal. Mais étant en vue de la frégate, toujours au mouillage nous ne pouvions aller vers lui. Cependant, la nuit venant il fallait se hasarder à suivre l'anglais explique le maître de barque, car si nous ne l'atteignons pas de jour, la nuit nous risquons d'être engloutis par les vagues ...»

Changement de cap. Au lieu de La Rochelle route vers le large ! Or voilà que la frégate met à la voile. «Nous croyons qu'elle a aperçu notre manoeuvre et qu'elle va courir sur nous. Nous voilà encore dans la terreur et nous reprenons la route de La Rochelle. Mais Dieu avait aveuglé nos ennemis. Il n'eurent aucun soupçons et firent route vers Rochefort. Nous retournâmes à suivre notre vaisseau anglais qui allait fort pesamment et nous y embarquâmes, toujours en vue de la frégate, ce 30 novembre 1685».

Extraits des mémoires  
du pasteur Jacques Fontaines  
à Vaux sur Mer en 1685.

# DANS LE SILLAGE DE 1999

*Diversité, en navigation comme à terre, et convivialité ont marqué notre activité de l'an passé ; en voici les temps forts.*

**6-13 février :** Participation de Seudre et Mer à l'exposition " Nature et paysages en pays royannais ". Le marais de Seudre est présenté avec sa flore, sa faune, la circulation de l'eau et... la maquette d'une portion des marais de Mornac.

**14 février :** Sortie botanique et de découverte de la vie du marais à Mornac suivie par 78 participants (en collaboration avec LCF-L'huître pédagogique).

**20-21 février :** Journées rencontres d'hiver du patrimoine maritime à Mornac. Après le " chemin des mornaçons " (la voie ancienne entre Seudre et Gironde) présentée l'année précédente, c'est une représentation du marais qui est mise en relief sous la forme d'une maquette moulée avec claires et anciens marais salants sur la prise de Téger à Mornac.

**13 mars :** L'assemblée générale dresse un constat de fidélité (243 adhérents à jour de leur cotisation) et de fiabilité quant aux objectifs de Seudre et Mer.

**13 au 16 Avril :** Stand de Seudre et Mer et participation de " Fleur de Sel " au salon Expo 4 à La Palmyre (invités par le Cercle Nautique de Bonne Anse)

**22 avril :** Conférence-débat, avec projection, à Saint-Georges de Didonne par un représentant de Seudre et Mer, dans un cadre inter-associatif, sur le thème " Le marais de Seudre, un espace naturel et... construit " (80 participants).

**29 avril :** Participation à l'assemblée générale de Terres Marines le réseau de découverte du milieu qui réunit professionnels de l'ostréiculture et associations du patrimoine.

**4 mai :** Stage de découverte du patrimoine côtier et de l'activité associative à Mornac pour des étudiantes de La Rochelle (un document a été rédigé).

Mai-juin. Soutien au travail de recherche en anthropologie sociale réalisé par une étudiante de l'université de Bordeaux II sur l'ostréiculture à Mornac (mémoire de maîtrise).

**29 Mai :** Stand de Seudre et Mer et participation à l'expo inter-associative pour la journée nationale du tourisme ferroviaire à la gare de Chaillevette

**26-27 juin :** " Fleur de sel " représente Mornac au rallye de la moule à Charron et participe à la remontée de Marans.

**14-15 juillet :** Stand de Seudre et Mer et participation de " Fleur de Sel " au rassemblement du Château d'Oléron en hommage au chantier Robert Léglise.

**17-18 juillet :** Les " rencontres d'été " du patrimoine maritime au port de Mornac reçoivent 27 bateaux visiteurs (un record !) avec animations portuaires,

chants de marins par une chorale bénévole et... navigation de lasses en " manoeuvres de nuit " sous les projecteurs. Un spectacle haut en couleurs très apprécié !

**Juillet-août :** L'exposition d'été sur le patrimoine maritime et côtier de Mornac accueille un peu plus de 8 900 visiteurs. " L'herbier de Seudre " y est développé et des moulages de graffiti maritimes présentés.

**7-8 août :** Participation de " La Flèche " aux rencontres de Saint-Denis d'Oléron.

**14 août :** " Fleur de sel " représente Mornac au rendez-vous des " Lasses marennaises " à Trompe Sot et à la fête du chenal d'Ors.

**8-20 août :** " La Flèche " élargit son périmètre de navigation jusqu'au Croisic pour le rassemblement " Voiles d'Amour ". Le cotre de Mornac y obtient le premier prix d'élégance et de manoeuvres.

**12 septembre :** " La Flèche " et " Fleur de sel " participent à la manifestation " Remontée de la Seudre " de La Tremblade à l'Eguille.

**15-20 septembre :** " La Flèche " est présente au " Grand Pavois " de La Rochelle. Le cotre de Mornac a été sollicité pour représenter les bateaux traditionnels charentais en cette édition 99. Un reportage quotidien de Radio-France La Rochelle donne la parole à Seudre et Mer.

**18-19 septembre :** A l'occasion des journées nationales du patrimoine présentation d'une mini-expo et organisation (en collaboration avec LCF-L'Huître pédagogique) d'une sortie découverte du marais suivie par une trentaine de participants.

**14 octobre :** Rencontre photos informelle avec échange et dialogue autour d'images du patrimoine maritime (une trentaine de participants).

**20 octobre :** Participation, sur invitation municipale, à une première rencontre de réflexion sur le projet d'un " pôle nature " à Mornac.

**20 novembre :** Chantier de coupe de roseaux pour la cabane de saunier.

**20 novembre :** Participation à la réunion de la profession conchylicole à Bourcefranc lors de la visite du Ministre des pêches et de l'agriculture Jean Glavany (présentation du contrat territorial d'exploitation pour les jeunes conchyliculteurs).

**24 novembre :** Sortie en flottille pour une pêche aux pétoncles à Juliar avec "La Flèche", "Fleur de sel" et "La Salicorne".

• **Mornac inaugure ses «voiles de nuit».** Devenues une manifestation traditionnelle depuis leur première édition en 1992 les rencontres d'été du patrimoine maritime au port de Mornac ont connu en juillet dernier un record de visiteurs navigants. Pas moins de 27 bateaux extérieurs étaient présents avec leurs équipages dont, pour la première fois, un breton de belle taille. Mais la nouveauté, au delà des animations classiques - tannage de voiles, matelotage, collecteurs d'huîtres à l'ancienne ... - se déroule en soirée. A la nuit tombée, après le pique nique convivial et les chants de marins ad hoc, des lasses profitant de la marée haute ont évolué au milieu des gréments traditionnels dans le cadre d'une mise en lumière du port. Ceci avec musique et chansons. Une ambiance au ras de l'eau très appréciée !

• **La chorale du port de Mornac.** Pour la première fois, à la grande satisfaction de tous, équipages et visiteurs terrestres, les rencontres d'été de Seudre et Mer ont vu se constituer une chorale pour interpréter des chants de marins sur le port de Mornac. Bravo à la vingtaine de bénévoles, dont deux accordéonistes, qui ont uni leurs voix et «ramé» pendant deux mois pour contribuer à l'animation maritime en chantant !

• **Le marais de Téger en maquette.** Dans le cadre de l'exposition sur "Les vases nourricières", toujours en développement, une maquette d'une portion de marais est en cours de réalisation. Le site de Téger, à Mornac, a été choisi de manière à représenter à la fois des claires de sartières, un ancien marais salant et des claires de marais. Une autre façon de faire découvrir le patrimoine côtier...

• **Un grand Ketch breton dans**

**l'achenau de Mornac.** Autre première, lors du rassemblement mornaçon de 1999, un bateau breton de fort tirant d'eau s'est risqué jusque dans les hauts de Seudre. Le grand Ketch «Amphitrite» une belle construction en bois de 1950 - 12 m de long et 1,60 m de tirant d'eau - a remonté l'achenau de Mornac, pour une escale festive de deux jours, après une navigation dans les coureux d'Oléron... à marée basse.

• **Plus de 8.900 visiteurs à l'exposition.** Présentée sur les deux mois de Juillet et Août l'expo d'été de Seudre et Mer a accueilli plus de 8.900 visiteurs. Outre ses présentations traditionnelles du patrimoine maritime, l'expo mettait davantage en relief, cette année, les plantes et les fleurs du marais. Cet «herbier de Seudre» connaît un intérêt croissant. Il permet aux visiteurs de mieux reconnaître, dans son milieu, une flore qu'il peut retrouver à son rythme, en empruntant les circuits des «taillées piétonnes de Mornac».

• **Bonne fréquentation pour les «taillées piétonnes de Mornac».** Figurant au «menu» du topo-guide des circuits de randonnées du pays royannais, les «taillées piétonnes de Mornac» connaissent une fréquentation croissante. Même hors saison touristique, groupes ou individuels (petits fascicules en main) empruntent ces circuits de découverte du marais initiés par Seudre et Mer. Une façon de mieux faire apprécier un milieu côtier bien spécifique et jusqu'ici plutôt méconnu car peu accessible.

• **Les jeunes et le patrimoine maritime.** En cours d'année scolaire Seudre et Mer est sollicitée pour répondre aux interro-

gations d'élèves et d'étudiants soucieux d'en savoir davantage sur le patrimoine maritime et côtier de notre région. Ainsi, après d'autres et dernier exemple en date, un groupe d'élèves en BTS tourisme de Royan et deux de leurs professeurs sont venus se rendre compte des réalités patrimoniales à Mornac le 24 novembre dernier. A chaque fois, explications, documents et visites commentées sont «au programme» pour faire connaître les différents aspects de ce patrimoine vivant que représentent le marais de Seudre et ses activités. Dans le même esprit nous apportons notre soutien bénévole à des recherches plus développées par des étudiants dans la perspective de mémoires d'études ou de thèses sur notre milieu côtier et sa vie.

• **«Garde-robe» complète pour «La Flèche».** Témoin navigant du patrimoine maritime «La Flèche» se présente maintenant avec une voilure - 90 m<sup>2</sup> - refaite à neuf. Au départ de la restauration du côtre de Mornac, en 1993, seule la grand voile était neuve ; puis un flèche devait suivre et il aura fallu attendre 1999 pour enfin naviguer avec, comme on dit en terme de métier, une «garde-robe» complète et neuve. Seul le génois, retailé, est d'occasion. Enfin, comme on a pu le voir l'été dernier, une «bonnette» est parfois utilisée pour obtenir un peu plus de surface de toile au portant.

• **Dans la tradition de la pêche aux pétoncles.** Pendant très longtemps la pêche des pétoncles dans les parages de Juliar figurait au rang des activités traditionnelles pour les bateaux de Mornac et de Seudre. Et son ouverture, début novembre, donnait lieu à des réjouissances gastronomiques. Cette saison, le 24 novembre

dernier, profitant d'un bon coefficient de marée, c'est en flottille que Seudre et Mer a décidé de renouer avec la tradition. Trois bateaux, «La Flèche», «Fleur de Sel» et «La Salicornne» sont donc «allés aux pétoncles» à Juliar. La pêche fût suivie, en soirée autour d'un feu de bois, d'une dégustation conviviale.

• **Les premières huîtres bretonnes en Seudre.** C'est dans les années 1850 que se sont noués, à Ribérou, les premiers contacts pour faire venir des huîtres bretonnes dans les claires de Seudre. Les morbihanais recherchaient des débouchés pour leurs huîtres plates draguées en hiver. Sur la rive gauche de la Seudre où les claires s'étaient développées

dès le début du 18<sup>ème</sup> siècle, on avait besoin d'huîtres, les bancs naturels, tel celui de Mouillelande, étant surexploités. Bretons et Saintongeais se sont donc mis d'accord pour de premières livraisons d'huîtres, vendues «à la barrique» transportées par des bateaux de pêche puis par des chasse-marées. Peu à peu toute une organisation s'est mise en place avec de petites «sociétés d'achats» et ce négoce pour l'huître plate s'est poursuivi, par la route, jusque dans les années 1960. Aujourd'hui ce sont des huîtres creuses, et en grande quantité, qui transitent de Bretagne à la Seudre dans... le sillage d'une

tradition vieille de cent cinquante ans.

• **Des marais salants à Mornac en l'an mille.** Sur les anciennes vasières conquises devant Mornac, des marais salants étaient déjà construits il y a... mille ans. C'est en effet un texte daté de 1095 qui fait état d'une saline à Mornac. Elle figure dans une donation du seigneur de Didonne faite au profit du prieuré St Nicolas. Il s'agit, jusqu'à plus ample informé, de la plus ancienne mention retrouvée pour les marais salants mornaçons. Ceux du littoral de Marennes (embouchure de la Seudre ou secteur de Broue ?) sont, par contre évoqués beaucoup plus tôt : en 634 dans une donation de Dagobert à l'abbaye de Saint Denis.

## LES TEMPÊTES DU PASSÉ

**D'**après la compilation des notes d'une enquête effectuée par Jean-Pierre Roullin de Breuille (en 1992 et 93.) à travers divers documents et reportages historiques (tels que par exemple, des relevés du Pasteur de La Rochelle Jacques Merlin à partir de 1590)

C'est vers le 16<sup>e</sup> siècle que sont apparus les premiers relevés en matière climatique. Bien avant, la mémoire de l'homme relate seulement les faits exceptionnels.

A partir de 1515, les relevés se font plus précis grâce aux livres tenus par les bourgeois ou les maîtres de métairies.

**1518 août :** une affreuse tempête dégrada les rivages, força le barrières, coula par les campagnes, noya les prairies et les vignobles. Partout où elle trouva des plaines, elle ne laissa rien à découvert. Dans les îles et au bord de la côte, l'ouragan fut tel que toutes les récoltes furent détruites, de nombreuses maisons ou toitures furent enlevées, le bétail et les personnes tués, noyés ou accidentés.

**1537 :** le 22 août, tempête et dégâts, surtout dans les îles, où les arbres sont déracinés, les récoltes emportées, les digues rompues.

**1557, 1584, et 1591 :** les digues de Ré sont rompues

**1598 :** le 9 juillet : une tempête épouvantable dure toute la nuit et emporte tout sur son passage, les récoltes et les arbres. Des noyers, des châtaigniers, et même des chênes sont déracinés.

**1645 :** le 29 janvier : une effroyable tempête emporte des maisons, des arbres, des moulins.

Les navires sont drossés à la côte, les tas de sel emportés

par la mer, le bétail et des paysans sont noyés; les vignes sont submergées décrit le Lieutenant Samuel Robert. Les dégâts sont tels qu'il faut remodeler les marais et replanter les vignes, sur la côte et dans les îles.

**1702 :** un ouragan rompt les digues et la mer envahit les terres basses d'Oléron.

**1709 :** nuit du 8 au 9 juillet, violente tempête destructrice

**1710 à 1715 :** six années consécutives de grandes tempêtes, tous les ans les digues de Ré et Oléron cèdent et les cultures sont couvertes de marées de boue.

**1753 :** le 4 avril, une grave tempête dévaste l'Aunis et les salines de Ré.

**1777 :** le 3 juillet, un ouragan déferle, emportant la moisson et dévaste de nombreux villages en Charente.

**1787 :** le 9 novembre, tempête terrible.

**1811 :** le 28 février, une tempête de maline rompt les digues de Ré, noie 80.000 pieds de vignes, le tocsin sonne pendant 10 jours.

**1838 :** le 27 février, les digues sont coupées par la maline

**1935 et 1936 :** les grosses malines de février cassent et arrachent la côte Charentaise un peu partout, un mini raz de marée envahit le bas Royan jusqu'à l'actuel marché couvert.

Ceci ne rapporte que les tempêtes, pour ceux qui souhaitent en savoir plus concernant les orages, inondations, grêle, froid, nous pensons pouvoir présenter ces notes au cours de nos rencontres des 4 et 5 mars 2000 à la salle du port de Mornac.

# CALENDRIER 2000 DES ANIMATIONS DU PATRIMOINE MARITIME

(prévisionnel au 07/02/2000)

Mois	Date	Objet	Organisateur	Lieu
MARS	Sam 4 Dim 5	Assemblée Générale Seudre et Mer à 17h le Sam 4 à la Salle des Fêtes & Rencontres d'hiver du patrimoine maritime Sam 4 & Dim 5 -salle du port	Seudre et Mer	Mornac Salles des Fêtes & port
AVRIL	Sam 1er	A G Association du "Chantier Légilse, Patrimoine maritime Oléronais"	P.M.O	Le Château
	Sam 15	A G Association "Yacht Club"	Yacht Club	St Trojan
	Sam 22	A G Association "Flotille en pertuis"	Flotille en pertuis	LaFlotte Ré
	Sam 29	A G "Association des lasses Marennaïses"	lasses Marennaïses	La Cayenne
JUIN	1 au 4	Salon "Mer et santé"	Dept Animation	Royan
JUILLET	Sam 1er	Rallye de la moule à Charron	Le Vieux tapo cul	Charron
	1er au 31	Exposition Patrimoine maritime du 1er au 31	Seudre et Mer	Port de Mornac
	Dim 16	Fête du port au Château d'Oléron	P.M.O	Le Château
	7 au 21	Rassemblements en Bretagne (PORT BEACH, BREST, DOUARNENEZ)*	Associations Bretonnes	Bretagne
	du Ven 28	Rassemblement international des OLD GAFFERS	Old Gaffers	Sables
AOÛT	au Mer 2	Idem	Old Gaffers	d'Olonne
	1er au 31	Exposition Patrimoine maritime du 1er au 31	Seudre et Mer	Port de Mornac
	Jeu 3	Rendez-vous des lasses sur le banc de Trompe sot (à confirmer)	Assoc Lasses Marennaïses	Trompe sot
	Dim 13	Fête du Chenal d'Ors	Associations (Oléron)	Chenal d'Ors
	Ven 18	Régates de St Trojan	Yacht Club	St Trojan
	Sam 19 et Dim 20	Rencontres du patrimoine maritime à MORNAC (rassemblement de bateaux traditionnels / vieux-gréements / Animations) + Exposition du 1er au 31	Seudre et Mer	Port de Mornac
	26 /27	Remontée du Chenal de Brouage (à confirmer)	Flotille en pertuis + Brouage	Brouage
SEPTEMBRE	Dim 10	Remontée de La Seudre (Voiles avirons, canoës / kayak etc.)	Station voile	La Seudre
	13 au 18	Grand Pavois de La Rochelle (volles de nuit le 16)	Grand Pavois	La Rochelle
	16 & 17	Journées Nationales du patrimoine (expo + sorties découvertes)	Seudre et Mer	Salle du port + Marais

## OURAGAN ET PATRIMOINE

Bateau de Mornac au 17<sup>ème</sup> siècle d'après l'album de JOUVE dit de COLBERT en 1679.

L'ouragan du 27 décembre 1999 a frappé de plein fouet le patrimoine côtier. Devant l'ampleur du désastre à la fois humain, économique et pour l'environnement la détresse est immense. Et les mots pour l'exprimer semblent dérisoires.

Au delà de ses propres dommages - la cabane de saunier en cours de reconstruction a été emportée par la tempête - Seudre et Mer ne peut qu'inviter à la plus grande solidarité.

Défenseur d'un patrimoine vivant nous voulons, face à l'épreuve, dire notre confiance en la vie. Et participer, à notre modeste niveau, aux efforts pour reconstruire.

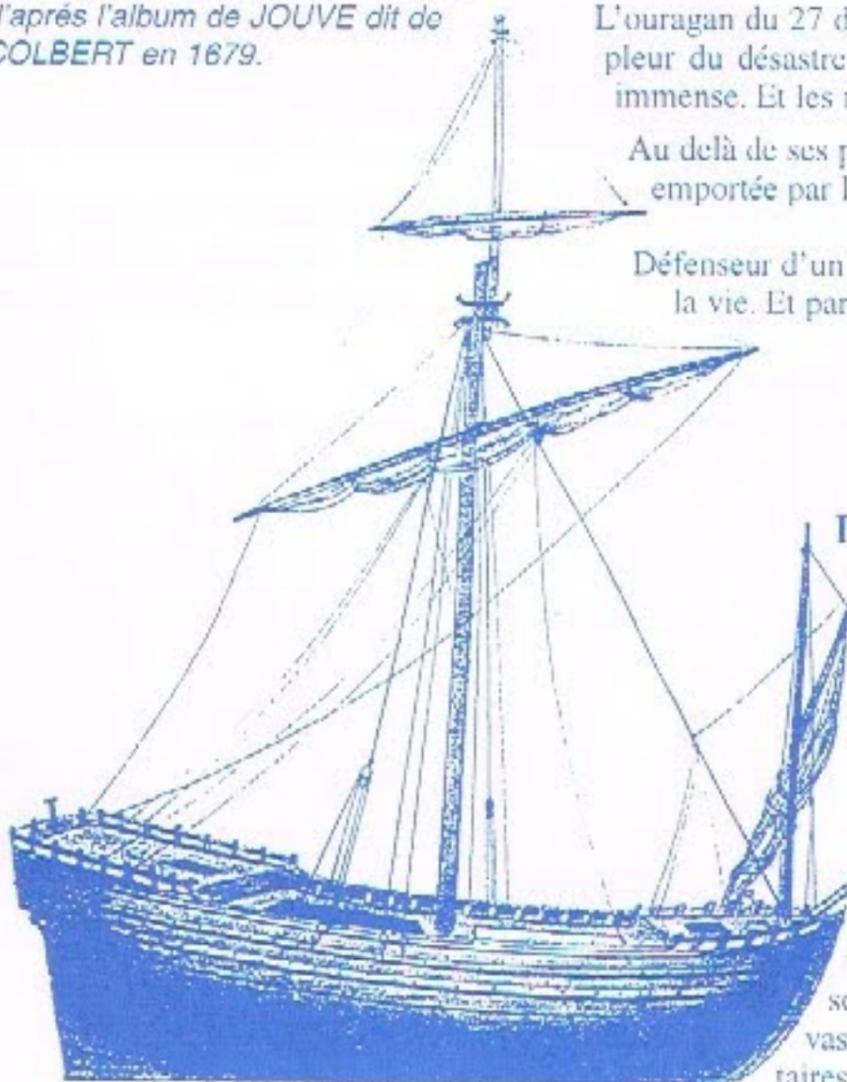
## LANGAGE TRADITIONNEL

### Le terme «achenau» au 17<sup>e</sup> siècle

Dans le cadre des recherches pour le lexique «Mots et ...Marais», toujours en chantier, sur le langage traditionnel nous avons retrouvé l'emploi du terme «achenau» déjà utilisé au 17<sup>ème</sup> siècle.

Cette expression qui, dans le parler de Mornac et de Seudre, désigne le chenal figure en effet dans un édit royal de 1639 au sujet de l'envasement des marais de Brouage et de Seudre. En voici un extrait :

«Des marais ...sont demeurés inutiles parce que les achenaux, estiers, jas et conches, où les eaux sont réservées étant plus qu'à demi pleins de vase, ne renferment pas le quart de l'eau qu'ils devraient contenir. (...) Personne ne prend soin de décharger lesdit achenaux, estiers et hâvres des vases que la mer y apporte, comme l'on faisait autrefois lorsque les propriétaires (...) étaient à ce faire obligés par les conservateurs généraux ...»



# Journées rencontres au port de Mornac

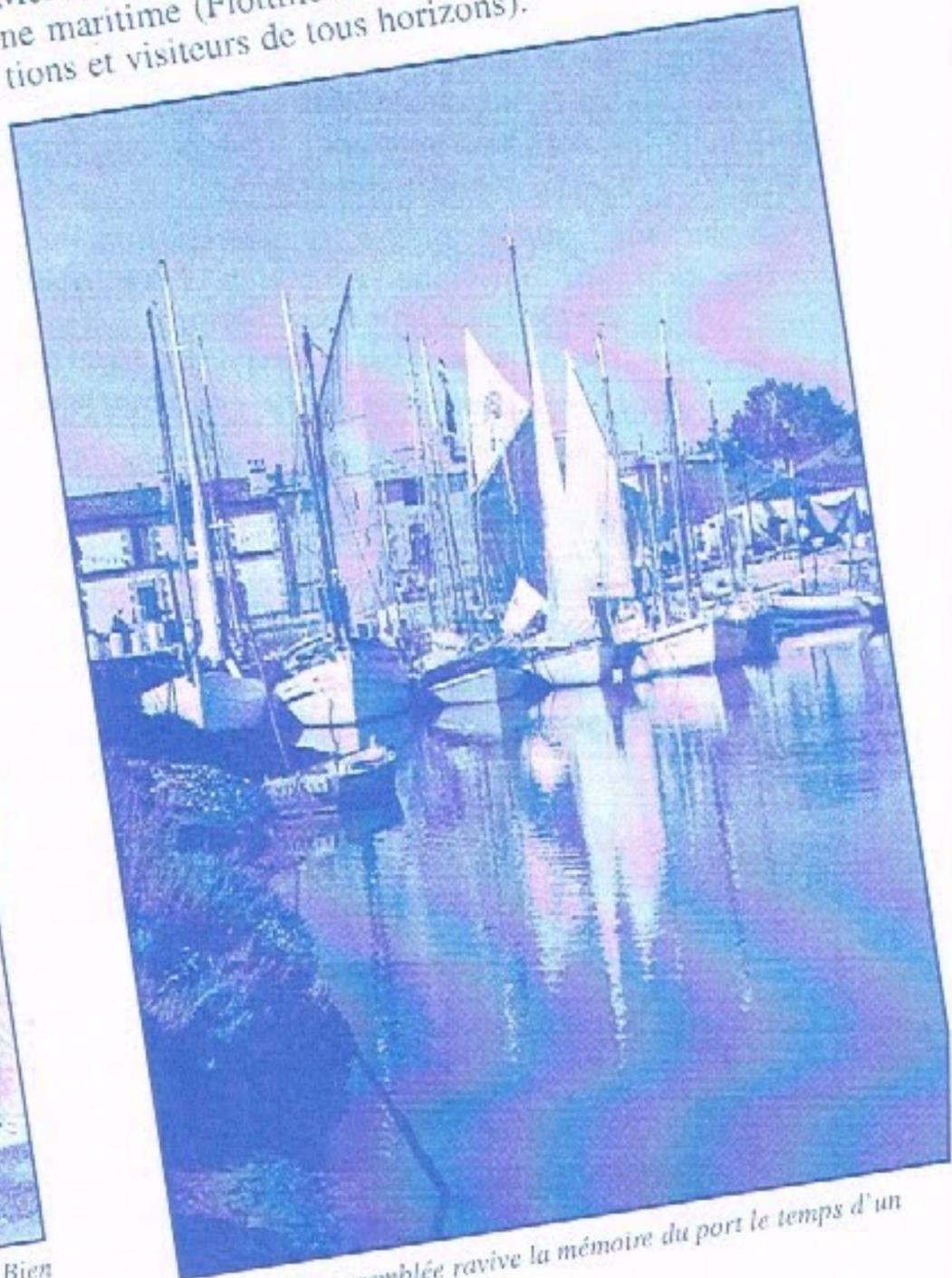
Traditionnellement depuis 1992 l'équipe de Seudre et Mer se réjouit d'accueillir tous les amis du patrimoine maritime (Flottille du littoral charentais, associations et visiteurs de tous horizons).



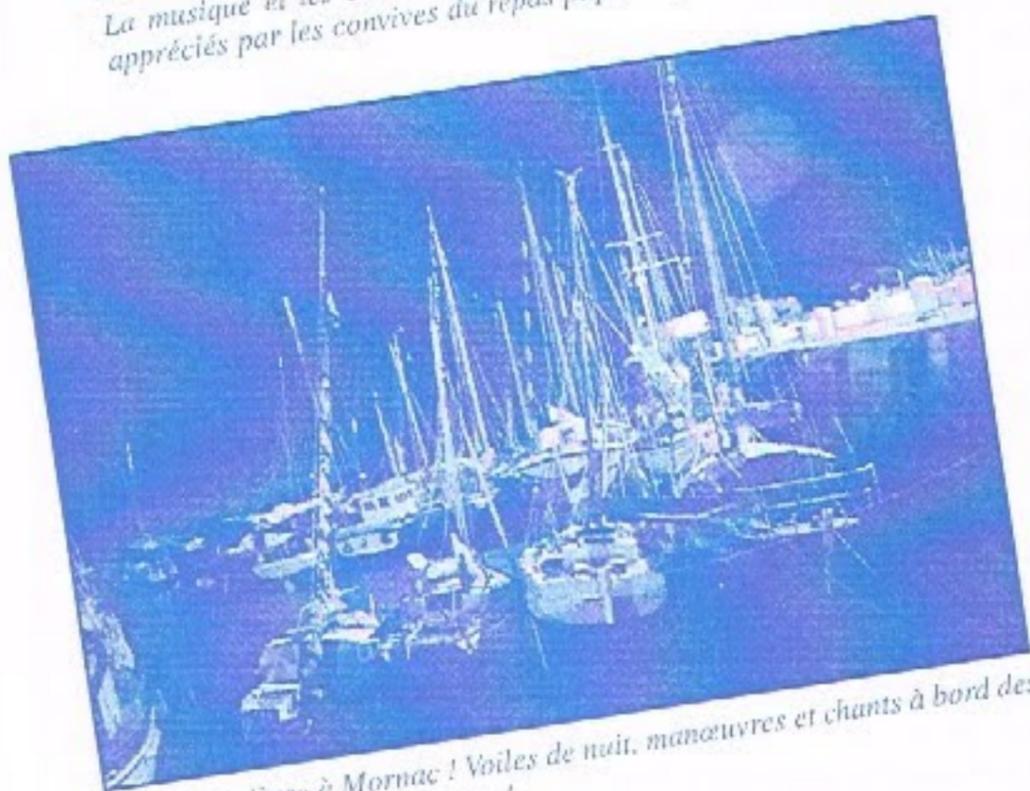
Savoir-faire : le tannage des voiles, à partir d'une préparation chauffée au feu de bois.



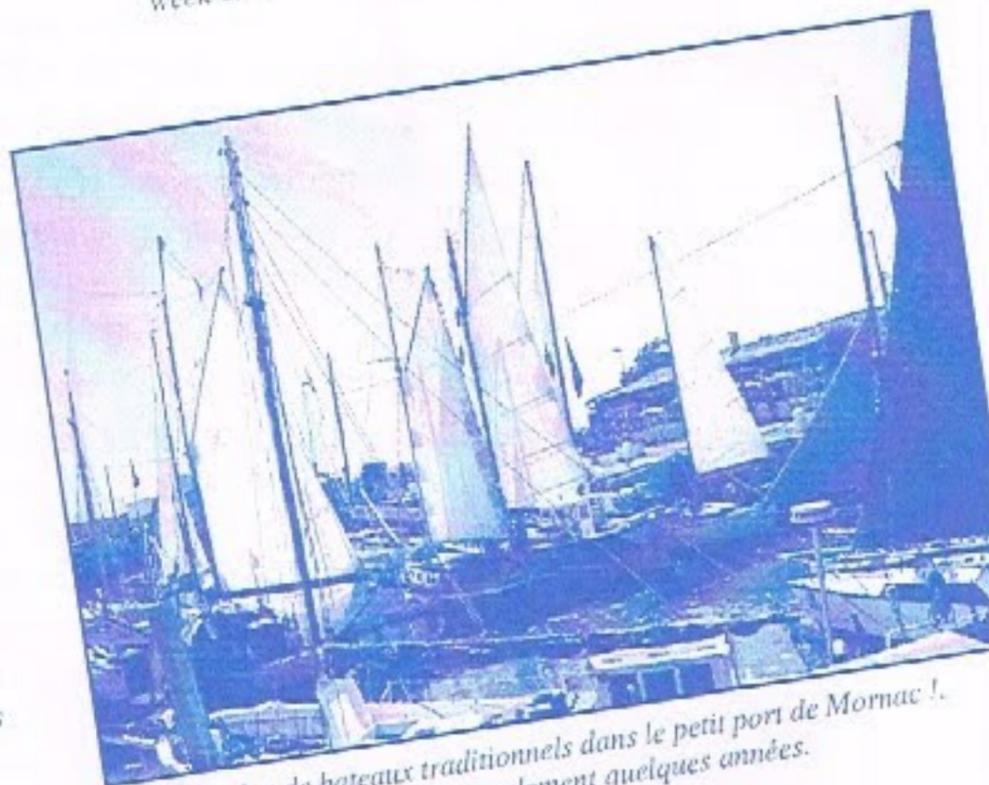
La musique et les chants de marins par la toute nouvelle chorale. Bien appréciés par les convives du repas pique-nique sur le quai.



La Flottille rassemblée ravive la mémoire du port le temps d'un week-end.



Une «première» à Mornac ! Voiles de nuit, manoeuvres et chants à bord des lasses : chaleureuse ambiance !



Une trentaine de bateaux traditionnels dans le petit port de Mornac !. Un événement inespéré il y a seulement quelques années.